

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-107 à 26-110	27	06	06	33
Pour la délibération n°26-111	26	05	06	31
De la délibération n°26-112 à 26-123	27	06	06	33
De la délibération n°26-123 à n°26-124	25	05	09	30
De la délibération n°126 à 127	27	06	06	33

Secrétaire : Marc RIVET

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD **Maire**, Mmes Anne TERLEZ, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mmes Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidha OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Mme Sylvie LANGEARD **Adjoint**, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN, Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Thierry BEAUCOUSIN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Noha TEFRIT ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD

ABSENTS : M. Thierry BEAUCOUSIN pour les délibérations n°26-123 et 26 -124 (en raison du retrait de son mandataire)

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : n° 26-121 - Adoption du règlement intérieur de la commission d'appels d'offres (CAO) permanente

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le
Par affichage, le

11 JUIN 2023

11 JUIN 2023

Fait à Louviers, le 08 juin 2026

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260605-26-121-DE
Date de télétransmission : 11/06/2026
Date de réception préfecture : 11/06/2026

N° 26-121

**ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA
COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (CAO)
PERMANENTE**

RAPPORT

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 26-066 en date du 11 mai 2026, le Conseil municipal a procédé à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO) permanente conformément à l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

La Commission d'appel d'offres est compétente pour attribuer l'ensemble des marchés et accords-cadres supérieurs aux seuils définis par règlement de la Commission européenne.

Afin de préciser sa composition, ses compétences et son fonctionnement, notamment les interactions entre les membres titulaires et suppléants, la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion en date du 27 mai 2026, a donné un avis favorable à l'adoption de son règlement intérieur.

Il est donc proposé aux membres du conseil d'adopter le règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres figurant en annexe à la présente délibération.

DECISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1411-5,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 26-66 en date du 11 mai 2026, relative à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres qui s'est tenue le 27 mai 2026,

Considérant le projet de règlement intérieur annexé à la présente délibération,

ADOpte le contenu et la mise en place du règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres permanente.

Adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

